

Sac Ados,

Un coup de pouce pour partir en vacances !

- Tu as entre 18 et 22 ans ?
- Tu souhaites partir en vacances pour la première fois sans tes parents et avec tes amis ?
- Tu veux te dépasser et gagner en autonomie ?

L'opération Sac Ados est pour toi.

Comment en profiter ?

Il te suffit de compléter **un dossier disponible en mairie** dans lequel tu décris ton budget, ton ou tes moyens de locomotion et les activités que tu voudrais réaliser sur place.

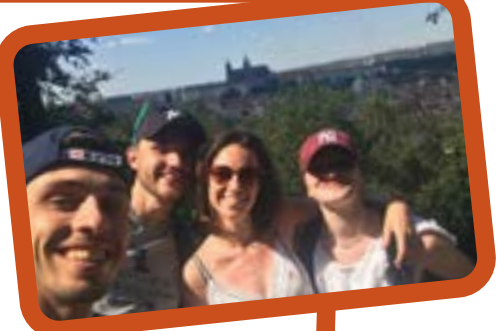
Tu peux envisager de partir **en France et dans toute l'Europe**. Ton voyage doit compter au **minimum 2 nuits**.

Quelle forme prend l'aide ?

Cette année, 10 projets de voyage seront aidés par la Municipalité. Tu pourras ainsi recevoir **un sac à dos, une trousse de secours et 150 euros de chèques vacances** qui te permettront de payer le camping, le gîte, les musées et les transports.

Quelles sont les conditions ?

L'opération est **sans condition de ressources**. Cette aide ne s'applique que pour un premier départ. Attention, tu ne peux pas effectuer un voyage chez un membre de ta famille ou avec tes parents. Les séjours encadrés par des professionnels ainsi que les séjours en formule « *tout compris* » ne sont pas acceptés.



Pour plus de renseignements n'hésite pas à contacter le service enfance-jeunesse au 03 27 95 90 00